

Bourg-en-Bresse,
Le mardi 6 février 2018

A Mesdames et Messieurs
les Membres du Bureau

Affaire suivie par : Maxime PITTO
Service des Assemblées
04 74 50 63 48

Objet : Convocation du Bureau

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

J'ai l'honneur de vous inviter à prendre part à une réunion du Bureau qui aura lieu le :

lundi 12 février 2018 à 17h30

à

BOURG-EN-BRESSE - Communauté d'Agglomération (3 Avenue d'Arsonval)

Vous trouverez en pièce jointe l'ordre du jour et le rapport.

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs et Chers Collègues, l'expression de ma considération distinguée.

Le Président,



Jean-François DEBAT

Maire de Bourg-en-Bresse
Conseiller régional Auvergne Rhône-Alpes

Bureau du lundi 12 février 2018

ORDRE DU JOUR

DECISIONS DE GESTION* :

Développement Durable, Environnement, Eau et Assainissement, Milieux Aquatiques

- 1 - Entretien des installations d'assainissement non collectif des usagers du service public d'assainissement non collectif (SPANC) du territoire de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse. Accord-cadre à bons de commande.
- 2 - Réalisation d'une prestation de ressourcerie. Marché de prestations de services.

Aménagements, Patrimoine, Voirie

- 3 - Prestations d'entretien des espaces verts et de l'éclairage public des rocade de Bourg-en-Bresse et des zones d'intérêt communautaire de l'ancienne Communauté d'Agglomération (BBA)

DECISIONS D'ORIENTATION :

- Transfert de l'eau et l'assainissement : débat
- Schéma directeur sur le système d'assainissement de Villereversure : mise en conformité
- Mise à disposition d'un terrain au SDIS sur la commune de Villereversure
- Présentation de la note sur l'éolien

** Vous êtes destinataires des rapports. Les décisions de gestion seront présentées et mises en discussions sans être lues.*

